

RUGBY – Saison 2010 /2011

Championnat de France Fédérale 3 – Grand Sud : Poule 3

D 23/01/2011 : R3 : l'U. S. Adéenne se déplaçait à Saint-Lys.

La ville et des personnalités célèbres.

Charles Mouly était un journaliste de radio et de presse, écrivain et auteur de théâtre, illustrateur, créateur des personnages de **Catinou et Jacouti**.

Dès 1944, il crée le personnage de **Catinou**, grosse femme au verbe leste. C'est en 1946, alors que, remobilisé, il est au théâtre aux armées à Paris, qu'il lui adjoint son époux **Jacouti**, dans des chroniques régulières qu'il envoie à *La République* de Toulouse (et plus tard, à *La Dépêche*), le couple fétiche s'entourant peu à peu d'une galerie de personnages, un petit monde qui s'exprime en occitan, langue alors encore largement utilisée dans la région, et comprise par tous les publics, que ce soit en Languedoc ou en Gascogne. Catinou vit dans un village nommé Minjecèbes ou *Minjocèbos* (littéralement : *Mange-oignons*). Minjecèbes existe, c'est un hameau de la commune de Saint Lys (Haute-Garonne) qui revendique fièrement son titre de *patrie de Catinou et Jacouti*.

Les rencontres.

Equipe II.

Ce match s'est joué à 12.

Temps ensoleillé mais froid.

De part et d'autre, tout au long de cette rencontre, furent inscrits de nombreux essais : quatre pour les locaux de Saint-Lys et trois seulement pour les joueurs adéens.

Résultat, avec les transformations et une pénalité réussie par le buteur de chacune des deux équipes, 29 à 20 pour Saint-Lys.

Est-ce le terrain qui était encore un peu dur, gelé ? Toujours est-il que deux nouveaux blessés (à l'épaule) ont dû quitter le terrain !



Le score définitif sera 29 à 20 !

Défendaient les couleurs d'Adé :

1 Planès Sébastien - 2 Lafuste Mathieu - 3 Bétard Nicolas - 4 Charnaux Clément – 5 Flan Jean-Christophe - 8 Lalubie Luc – 9 Peluhet Marc - 10 Carassus Stéphane (Capitaine) - 11 Linge Joris - 12 Nabias Christophe – 13 Boya Flavient – 14 Leclerq Mathieu – 16 Aprile Benoît - 17 Tévera Yamaoka – 18 Sermot Olivier – 19 Morera Cédric.



Un ballon pour les « bleus » ?

Equipe I.

Les « bleus » sont rentrés de Saint-Lys avec le point de bonus défensif. Rien que cela... mais c'est toujours ça ! Qui permettra de rebondir ! L'exploit, à l'extérieur, sera pour une autre fois ! Il faut reconnaître que toutes les équipes, et quel que soit leur classement, ont des arguments à faire valoir et, chez elles, veulent naturellement l'emporter, sauver leur rang, défendre leur honneur !

Pourtant, l'entame de ce match fut adéenne. Hélas, dès les premières minutes, ils échouèrent près de la ligne à deux ou trois reprises. Par contre, les locaux, eux, concrétisèrent leur première incursion dans le camp adverse par un essai transformé. Juste avant la mi-temps, les « bleus », à leur tour, réussirent aussi à franchir la ligne blanche. Aux citrons : 10/7 pour Saint-Lys.

L'issue du match restait indécise d'autant qu'après dix minutes de jeu de la seconde période, c'est l'U. S. Adéenne qui se retrouvait à mener après la réussite de deux pénalités. Malheureusement, trois minutes plus tard, sur interception, l'arrière local faisait repasser son équipe devant (15/13). Résultat final : 18/13 pour Saint-Lys.

Pour une fois, deux mots sur l'arbitrage : surtout ses non décisions pesèrent sur le match... mais cela n'explique naturellement pas tout !

Défendaient les couleurs d'Adé :

1 Boya Marc - 2 Coumates Etienne - 3 Quessette David - 4 Tabarant Arnaud - 5 Navarret Patrice - 6 Soulé Julien - 7 Caperet Sylvain - 8 Willaume Thomas - 9 Lacaze Sébastien - 10 Fanlo Damien (Capitaine) - 11 Carrère Rémi - 12 Sempastous Kévin - 13 Caussade Paul - 14 Auburgan Jérôme – 15 Guémèche Alain - 16 Bidot-Sarthet Vincent - 17 Ségura Frédéric – 18 Tévera Yamaoka - 19 Horta Bruno - 20 Sermot Benjamin – 21 Catelan Jean-François - 22 Nabias Christophe.

Encadrement de terrain :

Jean-Marc Sajous, Gérard Fanlo, Jean-François Terrasse, Gilbert Oliva.
Jean-Marc Tertacap, Jean Borde.
Nicole Piquemal, Alberte Fossard.

Prochain rendez-vous.

Le dimanche 30 janvier 2011, l'**Union Sportive Adé** se déplacera à **Alban**.



Ouvrez ! Ouvrez !